



Dimanche 27 octobre – B
30^e dimanche du Temps Ordinaire

Va, ta foi t'a sauvé.

Comment la foi sauve-t-elle ? Vous êtes-vous déjà posé la question de manière approfondie ? Je pense que pour cela Bartimée sera un bon guide pour mener cette enquête à bien.

Dans le récit de l'évangile d'aujourd'hui, Bartimée passe d'un état de cécité, immobile et assis le long du chemin à une situation où il est debout, voyant et suivant Jésus sur le chemin. Illustration dans l'Évangile de ce que Jésus entend par la foi qui sauve.

Bartimée est décrit comme aveugle, assis le long du chemin et demandant l'aumône pour vivre. Sur ce chemin, entouré d'une foule épaisse, Jésus passe. Bartimée mis au courant de la raison du déplacement de cette foule appelle Jésus par son prénom auquel il ajoute « Fils de David » et lui demande d'avoir pitié de lui. Il reconnaît l'envoyé de Dieu. Empêché par la foule il crie plus fort et son cri arrête Jésus. Celui-ci fait appeler l'aveugle et lui demande ce qu'il veut. Lorsqu'il lui demande de voir, pour retrouver sa place dans la société, Jésus lui propose d'aller car sa foi l'a sauvée. Jésus n'a rien fait. Pas de toucher, pas de parole contre la cécité, rien. Il déclare que cette guérison est le fruit de la foi. Le résultat est décrit par l'évangéliste. Bartimée suit Jésus sur le chemin.

La foi de Bartimée lui a permis de voir en Jésus le Sauveur que toute la foule qui l'accompagnait n'arrivait pas à comprendre. Sa foi a été sa lumière intérieure et elle a eu pour effet d'arrêter Jésus, comme si elle avait arrêté le mouvement divin. Jésus lui permet ainsi de le rejoindre, il l'appelle même. Le salut n'est pas action de Jésus mais fruit de la foi. Jésus s'est arrêté pour le dire à Bartimée : tu es sauvé, non parce que j'ai fait quelque chose pour toi, mais parce que tu as cru en moi.

Voici donc des paroles importantes pour nos cœurs inquiets. Jésus n'a pas sauvé Bartimée de son état, il a été le moyen par lequel Bartimée a professé sa foi dans l'œuvre de Dieu. L'œuvre de Dieu c'est le Christ Jésus, mort et ressuscité, avons-nous la foi qui sauve ?

Père Yannick

Basilique N.-D. du Perpétuel Secours
55 bd de Ménilmontant - 75011 Paris
☎ 01 48 05 94 93
secretariat@basilique-ndps.fr
Site : basilique-ndps.fr



Horaires des messes :
Dimanche : 10h30 et 19h
Lundi : 19h
Du mardi au samedi : 12h et 19h

Annonces paroissiales

Dimanche 27 octobre : 30^e dimanche du Temps Ordinaire

10h30 : Messe

17h30 : Chapelet

18h00 : Adoration eucharistique

18h30 : Office des vêpres

19h00 : Messe

Messe à 12h : samedi

Messe à 19h : du lundi au samedi (messe anticipée)

Adoration eucharistique : du lundi au vendredi à 19h30

Chapelet : du lundi au vendredi à 18h15 et le samedi à 11h15

● **Lundi 28 octobre : Saint Simon et Saint Jude**, apôtres. *Fête.*

à 18h15 : chapelet

● **Jeudi 31 octobre : Saint Quentin**, missionnaire romain en Gaule, martyr.

● **Vendredi 1^e novembre : Tous les Saints**, *Solennité.*

à 10h30 : messe à la basilique

à 16h00 : chapelet et vêpres à la chapelle du Père Lachaise (*pas de chapelet à 18h15 à la basilique*)

à 19h00 : messe à la basilique

● **Samedi 2 novembre : Commémoration de tous les fidèles défunts.**

à 11h15 : chapelet à la basilique

à 12h00 : messe solennelle des défunts à la basilique

à 16h00 : chapelet et vêpres à la chapelle du Père Lachaise

à 19h00 : messe anticipée à la basilique

● **Dimanche 3 novembre : 31^e dimanche du Temps Ordinaire**

Saint Marcel, Evêque de Paris.

Denier de l'Eglise

Les ressources de la paroisse ont diverses origines et elles lui permettent d'exister en réglant les charges issues du confort moderne (électricité, chauffage, etc.) et celles issues des salaires des laïcs sans qui, la paroisse ne pourrait pas fonctionner, ainsi que le traitement des prêtres. Mais aussi et surtout, elles permettent de donner, à celles et ceux qui servent l'Eglise, les moyens ordinaires et annuels de vivre et d'accomplir leur mission d'annonce de l'Evangile et d'être passeur d'Espérance.

Des enveloppes Denier sont disponibles aux entrées de la basilique ou sur demande au Secrétariat.

Merci d'avance pour l'aide que vous nous apporterez. Tous les dons sont les bienvenus, les grands comme les petits : c'est la participation de chacun selon ses moyens qui importe. Et si vous ne savez pas combien donner, que chacun donne selon son cœur en considérant tout ce que le Seigneur et son Église vous ont déjà offert.

Solennité de tous les saints et commémoration des fidèles défunts

Dans notre paroisse, les célébrations des 1^e et 2 novembre ont une importance particulière, puisqu'une grande partie de notre territoire paroissial est couverte par le cimetière du Père Lachaise et qu'un nombre très important d'obsèques sont célébrées dans la basilique ou à la chapelle du Père Lachaise.

A la Toussaint ou le 2 novembre, de nombreuses personnes viendront visiter ce cimetière ou s'y recueillir. Voici les horaires d'ouverture de la chapelle :

- 1^e novembre : 14h30/17h15
- 2 novembre : 9h30/11h15 – 14h30/17h15

Voici les horaires des célébrations dans notre paroisse :

- **Solennité de tous les saints (1^e novembre) :**

- 10h30 : messe à la basilique.
- 16h00 : chapelet à la chapelle du Père Lachaise, puis vêpres (*pas de chapelet à 18h15 à la basilique*).
- 19h00 : messe à la basilique.

- **Commémoration des fidèles défunts (2 novembre) :**

- 11h15 : chapelet à la basilique.
- 12h00 : messe solennelle des défunts à la basilique à laquelle seront invitées particulièrement les familles qui ont perdu un proche cette année.
- 16h00 : chapelet à la chapelle du Père Lachaise, puis vêpres.
- 19h00 : messe anticipée à la basilique.

Vous trouverez au fond de l'église un « **cahier des défunts** », sur lequel vous pouvez inscrire les noms des défunts pour lesquels vous souhaitez que l'on prie à la basilique.

Vous y trouverez également une feuille d'inscription pour ceux qui voudront accueillir à la chapelle, pour une tranche horaire durant ces deux jours.

Jubilé de prière à Notre-Dame du Perpétuel Secours

Pour célébrer les 150 ans de la vénération de l'icône de Notre-Dame du Perpétuel Secours, la basilique prévoit trois jours de célébrations et de réjouissances :

Vendredi 8 novembre, la date même de l'anniversaire :

à 19h00 : messe solennelle en l'honneur de Notre-Dame du Perpétuel Secours. Cette messe d'action de grâces sera suivie d'une veillée de prière auprès de Notre-Dame jusqu'à 22h00.

Samedi 9 novembre : journée présidée par le Service de l'Exorcisme et la Pastorale des Funérailles :

à 10h00 : présentation de la place de l'icône dans la mission du Service des Funérailles du Diocèse de Paris et du rôle consolateur qu'elle apporte aux vivants et aux défunts, suivie d'un temps de prière pour les défunts.

à 12h00 : messe solennelle de pèlerinage, suivie d'un repas partagé (tiré du sac), pour celles et ceux qui le veulent.

à 14h00 : chapelet devant l'icône

à 15h00 : intervention du Service Interdiocésain de l'Exorcisme, pour présenter la place de Marie et de l'icône du Perpétuel Secours dans leur mission de délivrance et de consolation, suivi d'un temps de prière et d'intercessions.

à 17h30 : intervention destinée aux familles et aux enfants, pour comprendre l'icône, son histoire et son message, puis prière des familles devant l'icône.

à 19h00 : messe anticipée du 32^e dimanche du Temps Ordinaire.

Dimanche 10 novembre :

à 10h30 : messe solennelle en l'honneur de Notre-Dame du Perpétuel Secours présidée par le Nonce Apostolique de France. Cette célébration sera suivie d'un apéritif pour tous ceux qui le désirent.

à 15h00 : grand concert d'orgue et de voix pour célébrer Notre-Dame

à 17h00 : chapelet devant l'icône, suivi des vêpres de Notre-Dame et du salut du Saint Sacrement qui clôturera ces célébrations.

Indulgences pour les fidèles défunts

Une indulgence plénière applicable seulement aux âmes du Purgatoire est accordée au fidèle qui :

- visite d'un cimetière et prière pour les défunts, ne serait-ce que mentalement, entre le 1^e et le 8 novembre ;
- le 2 novembre, visite d'une église ou d'une chapelle et y réciter le *Notre Père* et le *Credo*.

Conditions : confession sacramentelle récente et, le jour-même, communion eucharistique, prière aux intentions du Pape (au moins un *Notre Père* et un *Je vous salue Marie*).